



POCE-LES-BOIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 38

JANVIER 2024



Notre future halle



POCÉ-LES-BOIS

SOMMAIRE

	PAGES
• Sommaire	2
• Édito du Maire	3
• Infos	4 à 10
• Vie Associative	11 à 15
• APEL	16
• École Saint-Augustin	17
• Bibliothèque	18 à 19
• AIAJ	20 à 21
• Etat civil	22
• Nouveaux artisans / commerçants & Avis de recherche bibliothèque	23
• Smictom - Calendrier de collecte 2024 (campagne) ...	24

Cérémonie des vœux

A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité invite l'ensemble de la population de la commune à la cérémonie des vœux autour d'un verre de l'amitié :

LE SAMEDI 13 JANVIER 2024 à 11h00
à la salle polyvalente "La Closerie du Bourg"

Nous comptons sur votre présence
Le Conseil Municipal



Directrices de la publication : Christine Haigron et Nadine Brard

Pocéennes, Pocéens,

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin les moments forts de notre commune, les projets en cours et futurs, les activités de nos associations. La présentation des comptes de la commune sera publiée dans le flash info du mois d'avril (à disposition en Mairie et mis en ligne sur le site pocellesbois.fr) après le vote du Conseil Municipal sur la clôture des comptes N-1 et le budget de l'année en cours.

Sécurité : Nous recevons en Mairie de nombreuses réclamations sur le non-respect des règles élémentaires du code de la route par certains tant pour des excès de vitesse que pour des refus de priorité. Nous envisageons de limiter la vitesse dans tout le bourg à 30 km/h. Nous rappelons que les feux d'artifice sont réglementés et soumis à déclaration en Mairie. Il en va de même pour les lâchers de lanternes.

Halle : Comme tout un chacun peut le voir, les travaux de notre halle avancent bien. Une bourse aux plantes devrait avoir lieu au printemps. Cet évènement sera une préparation à la création d'un marché hebdomadaire que nous envisageons de débiter en mai. Je remercie toutes les personnes qui ont répondu à notre enquête sur le jour du marché. Sur une centaine de réponses reçue, 80 ont retenu le vendredi soir de 16 h à 19 h voire 20 h. Nous vous informerons plus en détail de ces activités dans notre prochain flash info.

Fibre : Les travaux de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune sont en partie finalisés. Vous pourrez alors choisir l'opérateur de votre choix pour bénéficier de cette technologie beaucoup plus rapide.

Atelier technique : La commune bénéficie d'un nouvel atelier situé dans la ZA. Son agrandissement permettra de mettre à l'abri nos deux véhicules et les deux tondeuses tout en conservant une surface disponible pour ranger et sécuriser tout le matériel technique. Ce local permettra également d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents du service technique.

Lotissement : La société TECAM a été retenue suite à un appel d'offre, pour nous assister dans la maîtrise d'œuvre des travaux du futur lotissement. Elle avait déjà réalisé entre 2018 et 2020, les aménagements des abords de la Vilaine et le terrain multi-sport. Le chantier devrait démarrer à la fin du deuxième trimestre.

Je remercie les adjoints et membres du Conseil Municipal pour leur implication au sein de la commune et dans l'intérêt de toutes et tous.

Je remercie tous les enfants membres du CMJ pour le travail fourni pendant deux ans et félicite les nouveaux élus.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que vos projets se réalisent et surtout de conserver une bonne santé pour profiter pleinement de cette nouvelle année.

Bien sincèrement
Le Maire

Rappel des horaires du secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Le mercredi de 13h30 à 17h30

Fermeture les samedis.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE.

Les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie du domicile au cours du mois anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

Le recensement permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...).

Il facilite l'inscription des jeunes sur les listes électorales et permet d'être convoqué à la «Journée Défense et Citoyenneté».

CONSEIL MUNICIPAL

En 2023, le Conseil Municipal de Pocé-les-Bois s'est réuni 10 fois. Les comptes rendus des conseils sont disponibles dans leur intégralité en Mairie ou sur le site internet de la commune pocellesbois.fr rubrique "mairie".

OBJETS TROUVÉS

Vous avez égaré ou perdu un vêtement, un sac ou tout autre objet ? N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

La plate-forme, actuellement fermée
pour la saison hivernale,
ouvrira le vendredi 15 mars 2024 (16h30-17h30)

ELI (ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS)

L'animation du mois juillet, pour les jeunes de 9 à 16 ans fut un succès. Dommage que pour le mois d'Avril, nous ayons dû annuler.

Pour l'année 2024, nous réitérons cette animation voici les dates :

* du 29 avril au 03 mai 2024

* du 08 au 12 juillet 2024

Pour les enfants de 9 à 16 ans

RPE (RELAIS DE LA PETITE ENFANCE)

Le Relais Petite Enfance du Pays de Châteaubourg est un lieu d'échanges, de rencontres et d'informations ayant pour objectif d'accompagner les assistantes maternelles et les professionnels de l'enfance.

C'est un service public, gratuit, libre et ouvert à tous, qui comprend :

- L'organisation de matinées d'éveil pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans, non scolarisés et accompagnés d'un(e) assistant(e) maternel(le).
- les matinées d'éveil sont animées par Charlotte JAUMIER (animatrice) et ont lieu les mercredis en semaine impaire, de 9h30 à 11h30, dans la petite salle de la salle multifonctions (anciens locaux du centre de loisirs).
- la participation se fait sur inscription auprès du Relais Petite Enfance.
- La tenue de permanences, pour échanger et s'informer. Ces permanences s'adressent aux (futurs) parents et aux assistant(e)s maternel(le)s. Les animatrices peuvent également se déplacer sur Pocé-les-Bois, sur rendez-vous.

Vous êtes parents ou futurs parents ?

Venez vous informer :

- sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire,
- sur le rôle de parent employeur : démarches administratives, pajemploi, aides financières, entretien d'embauche assistant(e) maternel(le), contrat de travail (explication des calculs concernant la mensualisation, les congés payés, la fin de contrat, etc)

Contact : Charlotte JAUMIER - Tél 07 84 43 25 54 - Mail : c.jaumier@chateaubourg.fr



Du 18 Janvier au 17 Février 2024, l'INSEE effectue sur notre commune un recensement de la population. Vous recevrez à votre domicile, la visite d'un des deux agents recenseurs (Mme Martine BELLAY ou Mme Marylène LANGOUET) qui vous remettra un formulaire à remplir. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vous pourrez répondre soit en formulaire papier, soit sur un portail internet en suivant les conseils de l'agent recenseur.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Pocé-les-Bois

Le jeudi 14 décembre 2023 a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des jeunes de Pocé-les-Bois. Les CM1 et CM2 de l'école St AUGUSTIN sont venus voter dès 13H30 en Mairie.

Ils étaient attendus par Mr Le Maire et certains élus de la commune. Ils ont pu ainsi visualiser ce qui les attendra à leur majorité. Ces élections sont une 1ère marche pour sensibiliser nos jeunes à leur devoir civique. Une liste a donc été élue à l'Unanimité.

Sur cette liste figuraient 6 noms :

- Madame BOUILLY Juliette
- Monsieur GOUAILLIER Maël
- Monsieur GUEGUEN Célestin
- Madame JAAOUANI Selma
- Monsieur LE ROY Isaak
- Monsieur THOMAS Gwendal

Nous leur souhaitons un très bon mandat.



CLASSES 3

La journée des retrouvailles s'est déroulée le 14 octobre 2023, dans une bonne ambiance. Comme chaque année tout le monde était heureux de se revoir et de partager des souvenirs.

Les classes "4" auront lieu le samedi 12 octobre 2024. Vous pouvez déjà penser à vous retrouver pour la préparation de cette journée.





Changement du mode de collecte des déchets dans le bourg

Des bornes d'apports volontaires ont été installées dans le bourg de notre commune. Celles-ci sont destinées à la collecte des déchets ménagers de tous les habitants du bourg (ordures ménagères et déchets recyclables).

Ceux habitant auprès ou dans la Zone Artisanale de la Gandonnière ne sont pas concernés, sauf demande de leur part.

L'accès à la borne "ordures ménagères" s'effectuera avec un badge d'accès. Chaque foyer concerné possède un badge envoyé par courrier par le SMICTOM ce début janvier.

A compter du 12 janvier 2024, chaque fois que vous souhaitez aller déposer vos ordures ménagères, votre badge vous sera indispensable. Vous devrez le présenter sur l'emplacement prévu à cet effet, ce qui déclenchera le déblocage du tambour, que vous pourrez tirer, y déposer vos sacs et refermer. Il se rebloquera automatiquement. Vous pourrez déposer vos emballages recyclables (emballages, papiers et verre) sans ce badge, dans les bornes correspondantes.

Des agents du SMICTOM seront présents le mercredi 17 janvier de 16h à 18h30 au point BAV de l'église pour vous apporter des explications supplémentaires si besoin.

Vous pourrez déposer jusqu'à 80L de déchets ménagers à chaque ouverture. Celle-ci sera comptabilisée au tarif de 1.36€ et participera au calcul de votre part variable de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Votre poubelle grise sera collectée une dernière fois le jeudi 11 janvier 2024. A compter de cette date, sa puce sera désactivée. Vous pouvez le conserver. Dans le cas contraire, merci de nous contacter avant le 02 février 2024 afin d'organiser sa récupération par le SMICTOM.

Pour remplacer vos sacs jaunes et faciliter vos dépôts de déchets recyclables dans les bornes jaunes, des sacs cabas spécifiques seront à récupérer en mairie :

- Le Mercredi 10 Janvier de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Le Samedi 13 Janvier de 10h à 12h (en mairie et lors des vœux)

Pour les autres habitants de Pocé

La collecte des emballages (sacs jaunes) et des ordures ménagères reste inchangée : passage du camion-benne le même jour à savoir, le jeudi des semaines paires.

La collecte est décalée d'un jour si présence d'un jour férié entre le lundi et le jeudi.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Que va-t-il se passer à partir du 1er janvier 2024 ?

UNE OBLIGATION DE TRI DES BIODÉCHETS ?

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Toutefois, plus que pour les particuliers, c'est surtout le service public de gestion des déchets qui est visé par cette législation. Il incombe donc au SMICTOM de proposer à chaque habitant une ou plusieurs solutions pour pouvoir trier, chez eux, leurs déchets alimentaires.

UN SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT ADAPTÉ AU TERRITOIRE DU SMICTOM ET AUX ACTIONS DÉJÀ EN PLACE

Pour anticiper cette obligation, le SMICTOM a préparé un plan de déploiement du tri des biodéchets pour tout le territoire. Ce plan a été voté par les élus du syndicat en 2022, et a enrichi d'expérimentations de la collecte en apport volontaire sur deux communes pendant l'année 2023. Une troisième expérimentation a été menée dans une commune, cette fois avec 100% de gestion de proximité des biodéchets. **L'objectif ?** Permettre chaque à foyer de bénéficier d'une solution de tri (composteur ou borne d'apport volontaire) adaptée aux contraintes locales. Ce déploiement se fera donc à partir du 1er janvier 2024, et cela, jusqu'en 2026, en concertation avec chacune des 67 communes.

LES SOLUTIONS POUR TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En maison, appartement ou résidence... Pour chaque foyer, il existe plusieurs solutions pour trier ses déchets alimentaires, voici celles proposées par le SMICTOM :

AVEC JARDIN

1. Le **compostage en bac** est la solution la plus courante et la plus simple. En plus d'accélérer le processus de décomposition des déchets, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.

- **Les avantages :** Il prend peu de place dans le jardin, et permet de composter rapidement de grandes quantités de déchets. Ce compost permettra d'enrichir votre pelouse et parterres fleuris.
- **Comment faire ?** Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarifs réduits, accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année et sur les différentes communes du territoire.

TARIFS	
150 L :	20€
300 L :	25€
600 L :	35€

SANS JARDIN

2. Le **compostage partagé** avec ses voisins, c'est la solution si vous n'avez pas jardin ! Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel en bac. Seule nuance, un site de compostage partagé sera composé de trois bacs : un bac pour les apports quotidiens de déchets, un second bac pour stocker la matière sèche et un dernier bac pour laisser le compost se reposer et se dégrader.

- **Les avantages :** Il permet de composter sans jardin, de créer du lien entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins ou potagers partagés.
- **Comment faire ?** Le SMICTOM accompagne les habitants d'un collectif à l'installation et au suivi d'un site de compostage partagé entre voisins. Il suffit d'en faire la demande auprès du SMICTOM. Aujourd'hui, une vingtaine de sites existent sur le territoire. L'objectif est d'accroître ce nombre.



3. Le lombricompostage : Grâce à l'action des vers, il est possible de composter ses déchets alimentaires à l'intérieur de l'appartement ou sur un balcon. Les vers sont placés dans un bac appelé lombricomposteur et vont venir digérer les déchets.



- **Les avantages** : Il permet de composter sans jardin, il n'y a pas besoin de retourner les déchets, et il ne produit aucune odeur.
- **Comment faire ?** Le SMICTOM propose un bon de réduction de 50% sur l'achat d'un lombricomposteur chez un partenaire.

4. La borne d'apport volontaire : Si vous n'avez pas la possibilité de mettre en place une solution de compostage dans votre logement et qu'il n'y a pas d'espaces verts à proximité, la borne est l'ultime solution qui peut être proposée. Sur le même principe que les bornes d'apport volontaire, la borne sera en libre accès ou accessible par badge (sans tarification) et vidée à minima une fois par semaine.

Important : Ce mode de collecte sera réservé aux zones agglomérées très denses (centre-ville et bourg dense), et dans des zones précises du territoire. Seules les communes, en concertation avec le SMICTOM, pourront donc envisager la mise en place de ce système, si les contraintes locales ne permettent pas aux habitants de bénéficier d'autre moyen pour composter leurs déchets alimentaires.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Afin de permettre un déploiement optimal sur tout le territoire, ce dernier se fera en quatre phases et sur quatre secteurs clairement identifiés. Le SMICTOM travaillera en priorité sur le déploiement des solutions de tri de proximité, à savoir le compostage individuel et collectif. Vous pouvez retrouver sur le site tout le détail de la planification du déploiement.

Retrouvez le détail des solutions de tri des biodéchets proposées par le SMICTOM sur notre site internet :



ANCIENS COMBATTANTS

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2023, Jean Niel et Maurice Beaujean ont reçu la «médaille de la croix du combattant», en signe de reconnaissance : ils ont été mobilisés plus de 120 jours, entre juillet 1962 et juillet 1964, à la fin du conflit en Afrique du Nord.

Sinon, ce même jour, Jean-Pierre Coquelin, président de l'association CATM (Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc, veuves et citoyens de la paix), a annoncé l'arrivée de 2 nouveaux membres "citoyens de la paix" : Marie-Thérèse Louet et Jean-Louis Hervagault.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.



VIE ASSOCIATIVE

BODY RENFO POCE

La saison 2023/2024 a débuté au mois de septembre dernier, toujours dans la bonne humeur et le dynamisme de chacun.

Au programme : échauffement, renforcement musculaire, cardio, étirement et relaxation, et ceci dans la bonne humeur et la bienveillance.

Tous les jeudis de 20h30 à 21h30 à la salle multifonctions.

Cours d'essai gratuit, cours de step 1 fois/mois. Engagement 50 € l'année seulement.

Vous pouvez encore rejoindre le groupe avec le sourire, une serviette de bain et une bouteille d'eau.

Plus d'informations au 07.81.09.43.04.

Francine BEAUGENDRE

Bonne et heureuse année 2024



CLUB DES BONS AMIS

Le club compte 37 adhérents en 2023.

Nous nous retrouvons :

- une fois par semaine pour un cours de gymnastique, ou de marche de 9h45 à 10h30 (sauf vacances scolaires)
- les 2ème et le 4ème jeudi de chaque mois (sans interruption pendant les vacances scolaires)
- Notre assemblée générale est fixée au jeudi 25 janvier 2024 avec partage de la galette.

Le club souhaiterait accueillir de nouveaux adhérents et aussi créer des nouvelles distractions d'intérieur ou d'extérieur. Tous bénévoles et idées seront les bienvenus.

Nos contacts : 02 99 75 02 82 et 06 83 71 65 47

Bonne et heureuse année 2024

A.P.M. (ASSOCIATION POCÉENNE MULTISPORTS)

Bonjour, Les Badistes et les Pongistes.
La saison 2023/2024 a débuté au mois de septembre 2023.
Il n'est jamais trop tard pour participer et réveiller votre talent !!!
Rejoignez-nous dans cette salle de sport.

Nos créneaux :

les lundis de 19h30 à 22h
les mercredis de 19h30 à 22h
Badminton et Ping Pong

Cotisation annuelle : 15 € par famille

Contact : RABOANA

Tél : 06 19 85 23 03

Mail : raboana@hotmail.fr

Suivez les informations sur notre groupe WHATSAPP

AUTRES ACTIVITÉS A POCÉ-LES-BOIS

- Danse Country
Le mardi et mercredi soir à la salle multifonctions "Les Piles"
Contact pour info : countrysd35@gmail.com
- Taekwondo
Le jeudi de 17h30 à 18h30 (Pour les 5 - 12 ans,) à la salle des sports
Inscriptions toute l'année
Contact : breizh-taekwondo@outlook.fr
- Cardio Fit/Body Sculpt
Le jeudi de 18h30 à 19h30 (pour tous) à la salle de sports
Contact : breizh-taekwondo@outlook.fr

VIE ASSOCIATIVE

ESPÉRANCE

Nous sommes très heureux d'avoir pu organiser diverses manifestations durant l'année 2023, avec notamment ;

- le vide-grenier du printemps, qui a attiré beaucoup d'exposants et de visiteurs
- La braderie spéciale jouets
- La Fête des Lutins Pocéens (où vous avez été nombreux à y assister et nous vous en remercions)

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui ont su s'impliquer dans l'association de près ou de loin, avec de la convivialité et de la bonne humeur !

A vos agendas : Dimanche 19 mai 2024, traditionnel Vide Greniers dans le bourg de Pocé-les-bois.

L'ensemble de l'équipe de l'espérance vous souhaite à tous & toutes une belle et heureuse année 2024

Contact : esperance.pocellesbois@gmail.com - 07 83 85 46 16 - Infos sur l'association sur la page facebook

POCÉ LES BOIS BASKET

L'association compte 76 licenciés en 2023, avec 3 nouvelles recrues chez les seniors filles et 5 mutations chez les seniors garçons (venant d'un autre club).

Les entraînements de basket ont lieu le vendredi soir de 19h15 à 20h45 pour les Seniors filles et les U15, le jeudi soir de 20h30 à 22h pour les seniors garçons. Les enfants s'entraînent le mercredi.

Depuis septembre, le Club propose une nouvelle activité de basket-loisir destinée aux adultes hommes et femmes, tous les vendredis de 20H45 à 22h15. Vous voulez faire ou re-faire du basket, n'hésitez plus, venez nous voir ! C'est Joël Marion qui s'occupe du basket-loisir ; une participation de 30€ est demandée.

Les projets pour 2024 : une sortie pour aller voir un match de « pros » au Mans ainsi qu'un tournoi en fin de saison.

Contact : Floriane Turban 06 38 49 70 44 (nouvelle présidente, Emmanuel Gardan reste vice-président) pocellesboisbasket@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre groupe Facebook : POCE LES BOIS BASKET

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2024



les participants au Basket-loisir



Équipe des Seniors filles qui passe en D2

VIE ASSOCIATIVE

POCEVENT

L'association PocEvent a eu le plaisir de vous offrir le 10 juin 2023 sa 2^e édition du festival KoadBeer qui s'est terminée par une soirée musicale avec des artistes locaux et un artiste international.

À travers cette édition, nous avons été fiers de dynamiser la commune de Pocé-les-Bois et d'offrir à ses habitants un moment de convivialité, de partage et d'émotion. Hormis ce festival, l'association PocEvent a pu apporter son aide à différents événements comme la soirée moules-frites du Café Fip et la soirée éthiopienne d'Adama Traiteur.

Parlons mieux, parlons 2024 :

L'association PocEvent vous invite le samedi 22 juin à une journée familiale mêlant activités, animations et musiques, pour petits et grands. On ne vous en dit pas plus ! On vous tiendra au courant très prochainement à travers nos moyens de communication (affiches et réseaux sociaux).

L'équipePocEvent



VTT POCE LES BOIS

L'association Vtt a passé une bonne année sur les chemins du bocage vitréen.

Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 14 janvier 2024 à 11h.

De nouveaux membres seraient les bienvenus.

Notre cotisation annuelle reste inchangée (20 euros)

Contact mail : vtt.pocellesbois35@gmail.com

Nous vous souhaitons une bonne année 2024

L'équipe Vtt





Encore une belle année scolaire en votre compagnie.

Nous avons eu la chance et le bonheur d'accueillir le Cirque des Frères Ritz pour deux semaines de folie pour les élèves et les enseignantes ! Merci à eux. Nous avons assisté à un magnifique spectacle. Merci à tous nos acrobates petits et grands !

Nous remercions également les personnes présentes pour la soirée de l'école, ce fut un franc succès une fois de plus !

Nous avons eu notre kermesse de l'école également pour clôturer la fin d'année scolaire.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle fête pour nos écoliers !

Merci à tous d'être présents pour continuer de perpétuer l'aide apportée, pour l'achat de tablettes, jeux de société et le financement du Cirque pour l'année scolaire 2022 /2023.

Merci aux membres de l'Apel qui sans eux rien ne se ferait.

-Nous avons organisé une vente de gâteaux St Michel en Octobre.

(Achat de deux ordinateurs portables avec le bénéfice)

-Le Dimanche 10 Décembre vente de brioches dans Pocé les Bois et sa campagne.

Qui dit nouvelle année scolaire, dit nouvelles dates à retenir !

- Samedi 16 Mars 2024 Soirée de l'école avec DJ.
- Dimanche 24 Mars Chasse aux œufs avec une nouveauté pour les plus grands.
- Dimanche 29 juin Kermesse de l'école.

Cette année nous allons financer voyages et sorties scolaires et projets sportifs

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024

À bientôt

L'équipe Apel



Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Saint Augustin ?

Retrouvez-nous lors de nos portes-ouvertes :



PORTES OUVERTES

VENDREDI 16 FÉVRIER

17H30-19H00



Représentation musicale par les élèves de CP au CE2
en fin de journée.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant est né en 2021 et que vous envisagez de l'inscrire à l'école Saint Augustin pour l'année scolaire 2024-2025, merci de prendre contact avec l'école dès à présent :

- 02 99 74 71 98
- eco35.st-augustin.poce-les-bois@e-c.bzh

Anne Salmon
chef d'établissement



ET SI J'ÉTAIS BÉNÉVOLE,

pour équiper des livres et/ou trier, ranger et mettre en valeur les collections.

Suivez-nous sur Instagram
#bibliotheque_poce_les_bois



Animations en 2024

Am Stram Gram

14 Février : Conférence avec Flavia Perez à 17h30
à St Aubin des Landes

23 Février : Bébé bouquine à 9h30.

Informations sur le site Arléane.

Délire en Mai est une sélection de livres

pour les ados en partenariat avec les
CDI des collèges de Vitré Communauté,

ils sont disponibles à la Médiathèque.

Informations sur le site Arléane.



ARLÉANE , RÉSEAU
DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

02 99 75 14 04 

mediatheque@pocesbois.fr 

<https://arlane.vitrecommunaute.bzh> 

MÉDIATHÈQUE



OUVERT A TOUS

Vous y trouverez des livres pour adultes , ados et enfants, une grainothèque, des jeux de société, des jeux vidéos et des partitions.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 14h-17h



POUR TOUS

Vous y trouverez des revues, des romans, des BD, des cd, des dvd mais aussi des livres facile à lire, des sacs à albums, des livres dys (dyslexie, dysorthographe...), des guides de voyage, des Daisy, des conteuses, des instruments de musique, des livres en langues étrangères..., .



POUR VOUS

Ressources numériques en ligne 24h/24
La Médiathèque départementale offre aux adhérents des bibliothèques des ressources en ligne comme des vidéos, des magazines et des journaux en un clic chez vous.
Informations à la Médiathèque.

AIAJ

Cornillé - Pocé les Bois - Saint Aubin des Landes

Une association intercommunale, aux multiples animations : accueil de loisirs, stages, mini-camps, animations familiales



Rejoignez-nous >>



asso.aiaj@gmail.com
02 30 08 00 91
06 26 53 72 24
<https://aiaj.toutmoncentre.fr/>
@Yokoteck



7h30-18h30
Inscription à la journée
ou en 1/2 journée.



Ouvert :

- Les mercredis en période scolaire.
- Les petites vacances (fermeture une semaine à Noël).
- Juillet août (fermeture 15j en août)
- Séjours et stages l'été



Une structure tournée vers l'extérieur

L'accueil de loisirs est un lieu de projet, une structure inclusive ouverte à tous, inscrite dans une démarche de développement durable.

Dans les projets qui reviennent chaque année :

Le dispositif 100% sport proposé par Agathe.

Le potager, cette année, nous avons fait une partie de nos semis, et les mini camps sont partis avec les légumes de notre jardin.

Deux mini camps ont été proposés, un à Savenay (19 enfants) avec une journée complète à la plaine des Korrigans. L'autre à l'accueil de loisirs (16 enfants) avec "Les aventuriers de l'air".

Les formules stages ont trouvé un bel engouement : stage rétrogaming, culture nipponne, modelage, 100% logique.

En nouveauté cet été, des interventions sur site : création d'un jardin du vent pour le potager avec 'les aventuriers de l'air', une initiation à l'escrime avec la Vitréenne escrime, une formation premier secours avec "Les p'tits héros".

En fin d'année, un projet musique sera proposé en partenariat avec la médiathèque et le conservatoire de Vitré.



Coup de coeur de l'année

Formation secourisme avec
"Les P'tits héros"



A l'accueil de loisirs, nous avons banni le papier et les plastiques jetables. Nous compostons nos déchets. Nos poulettes "Omelette et mimolette" finissent nos restes. Nos bricos sont issus de matériel de récup'.



Les actions menées par les bénévoles cette année :

Vente de plants en partenariat avec le Semeur Bio.

Fête de fin d'été

Emballage cadeaux au Leclerc

Vente de Noël

Toutes ces actions permettent de financer des activités dans l'année comme :

La formation secourisme.
Les ateliers avec les "aventuriers de l'air"
L'initiation à l'escrime

Merci pour votre participation !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Julia, Clara HAIGRON née le 17 février 2023 à Vitré,
Parvati, Deepika, Emalda, Eve LEDUBY KATHEGESU née le 22 février 2023 à Vitré,
Yanis, Loïc, Jean-Pierre BATTEUX BACAL né le 20 septembre 2023 à Vitré,
Marin, Alain, Philippe MAZET né le 1er octobre 2023 à Rennes,
Romane, Lya, Emy BEAUDUCEL née le 10 octobre 2023 à Saint-Grégoire
Gemma, Marie GESLIN née le 14 novembre 2023 à Vitré,
Milo, Manoë BRETON né le 27 novembre 2023 à Vitré.



MARIAGES

Mélissa ROULEAU et Thierry SALMON mariés le 27 mai 2023,
Stéphanie COQUEREAU et Cyril MOUTELIERE mariés le 17 juin 2023,
Claudine CIVET et Philippe FOLLIOU mariés le 15 juillet 2023,



DÉCÈS

Victor, René MAIGNAN décédé le 5 mars 2023,
Elise BRUNEAU veuve ORRIERE décédée le 25 avril 2023,
Claude BOUVET décédé le 25 avril 2023,
Guillaume TROU décédé le 3 octobre 2023.
Chantal MOTTIER veuve HERVÉ décédée le 3 octobre 2023.



NOUVEAUX ARTISANS / COMMERÇANTS

Pour notre prochaine parution en 2025

N'hésitez pas à nous transmettre votre carte de visite si possible en version numérique



BIBLIOTHÈQUE : AVIS DE RECHERCHE



Calendrier de collecte 2024 (campagne)



Malin ! *Le tri*
s'adapte aux
déchets en moins

2024

Jeudi semaine paire - ma commune
Landavran, Noyal-sur-Vilaine (campagne), Pocé-Les-Bois, Val-d'Isère.

Les sacs jaunes doivent uniquement être utilisés pour les emballages.
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir.

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient,
déposez-les en sac jaune ou dans
les bornes emballages.

+

En 2024, valorisez vos déchets alimentaires :
trouvez votre solution de compostage auprès
du SMICTOM !

Tous les déchets papiers et les contenants en verre
se déposent dans les Points d'Apport Volontaire.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire
Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L 1	J 1	V 1	L 1
M 2	V 2	S 2	M 2
M 3	S 3	D 3	M 3
J 4	D 4	L 4	J 4
V 5	L 5	M 5	V 5
S 6	M 6	M 6	S 6
D 7	J 7	J 7	D 7
L 8	J 8	V 8	L 8
M 9	V 9	S 9	M 9
M 10	S 10	D 10	M 10
J 11	D 11	L 11	J 11
V 12	L 12	M 12	V 12
S 13	M 13	M 13	S 13
D 14	M 14	J 14	D 14
L 15	J 15	V 15	L 15
M 16	V 16	S 16	M 16
M 17	S 17	D 17	M 17
J 18	D 18	L 18	J 18
V 19	L 19	M 19	V 19
S 20	M 20	M 20	S 20
D 21	M 21	J 21	D 21
L 22	J 22	V 22	L 22
M 23	V 23	S 23	M 23
M 24	S 24	D 24	M 24
J 25	D 25	L 25	J 25
V 26	L 26	M 26	V 26
S 27	M 27	M 27	S 27
D 28	M 28	J 28	D 28
L 29	J 29	V 29	L 29
M 30	L 30	S 30	M 30
M 31	M 31	D 31	M 31

CONTACT



Malin ! *Le tri*
s'adapte aux
déchets en moins

2024

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
D 5	M 5	V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
M 8	S 8	L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11
D 12	M 12	V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16
V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23
V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25
D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26
L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
V 31	M 31	M 31	S 31	M 31	J 31	M 31	M 31

Mon jour de collecte - jeudi semaine paire

Meilleurs vœux 2024

CONTACTS :

Mairie de Pocé-les-Bois - 26, rue du Petit Morin 35500 POCÉ-LES-BOIS
Tél : 02 99 75 21 52 - E-mail : mairie@pocellesbois.fr - Site internet : <https://pocellesbois.fr/>